



Séance du :

07/04/2023

Date de la convocation :

31 mars 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de COMPS sur ARTUBY**

N° de la délibération 2023 _ 21	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	9	9	9

L'an deux mille vingt-trois et le sept avril à 14h30,

le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la présidence de M. Alain BARALE

**Présents :** MM. BAIN Chantal – BIGHETTI de FLOGNY Charles - CAMOIN Yves –GAYMARD Marie-José – GRANDAZZI Sandrine – LAUGIER Lucette et LUCAS Aurore.

**Absents excusés :** M. TROIN François a donné procuration à M. CAMOIN Yves

**Secrétaire de séance :** BIGHETTI de FLOGNY Charles

**OBJET : Régie Aire de camping-car – Modification du tarif du jeton**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 23/03/2007, créant la régie de camping car et fixant le tarif du jeton à 3,00 €.

Il propose d'augmenter le tarif de celui-ci à 5,00 €, à compter de l'ouverture de l'Aire de camping-car, le 08/04/2023.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :**

- **DE FIXER** le tarif du jeton à 5,00 € à compter du 08/04/2023.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.  
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le: 24 AVR. 2023  
et publication le: 24 AVR. 2023

Le Maire

Le Maire  
A. BARALE